

DE LA VULNERABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A L'EXCLUSION : QUELS CHEMINS VERS L'INCLUSION ?

Editorial du Président

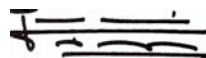
L'inclusion sociale : un enjeu de société.

Près de 20 ans après le premier rapport consacré aux phénomènes d'exclusion et de cohésion sociale (rapporteur de l'avis : Louis DOUSTE-BLAZY), le CESER a voté un nouveau rapport sur les phénomènes de précarisation et d'exclusion et les chemins de l'inclusion sociale. L'aggravation de la situation depuis 20 ans est à la fois un phénomène national et européen, du pour l'essentiel à l'aggravation de la crise économique et sociale. En Midi-Pyrénées, plus d'une personne sur 10 vit sous le seuil de pauvreté, (12,6% des habitants), 156 300 personnes sont bénéficiaires des minima sociaux, (augmentation de 2,7% entre 2010 et 2011). Cette même année, la population en situation de précarité a augmenté en moyenne de 3,8 % en Midi-Pyrénées. La pauvreté dans les zones rurales de notre région est encore plus marquée qu'à l'échelle de la France : 15,9% contre 13,7%.

Ainsi, nous estimons qu'il faut augmenter le nombre de logements très sociaux : sur les 150 000 logements sociaux prévus par le Gouvernement en 2013, seuls 35 000 sont des prêts locatifs aidés d'intégration, alors qu'il en faudrait 75 000. Parce que le poste logement représente parfois jusqu'à 30% du budget des familles, le CESER est favorable à l'augmentation des aides personnalisées au logement.

Par ailleurs, face aux difficultés que rencontrent les associations d'aide alimentaire, le CESER estime que les pouvoirs publics doivent augmenter les financements qui leur sont accordés afin de leur permettre de remplir leurs missions et de mieux les accompagner. Il est également primordial que les politiques publiques portent sur l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. En ce sens, la formation initiale joue un rôle fondamental en matière de lutte contre le risque d'exclusion à l'âge adulte en permettant l'acquisition d'un socle de connaissances de base.

De nouvelles relations entre les services de l'Etat et des collectivités territoriales vis-à-vis du monde associatif doivent permettre la co-construction des politiques. Aussi, je souhaite que tous les partenaires acceptent, dans les mois à venir, à organiser une conférence régionale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.



*Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Midi-Pyrénées*

DE LA VULNERABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A L'EXCLUSION QUELS CHEMINS VERS L'INCLUSION ?



Denis-René VALVERDE
Rapporteur

Le CESER Midi-Pyrénées vient de conduire une nouvelle réflexion autour des questions de vulnérabilité, de précarité et d'exclusion. Le rapport intitulé : « De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion. Quels chemins vers l'inclusion ? » a été présenté le 24 octobre 2013 par Denis-René VALVERDE.

Le sujet est complexe, à la fois parce que l'exclusion est un terme unique pour décrire des situations très diverses, qu'il s'agit d'un processus dont les causes sont multiples et parce que le panorama des acteurs qui interviennent à un niveau ou à un autre en faveur de la lutte contre les exclusions est lui aussi complexe.

Dans un contexte de montée de l'individualisme et d'une mutation du marché du travail, avec l'augmentation du chômage et de la précarité dans l'emploi, la fragilisation d'une part croissante de la population en Midi-Pyrénées, comme ailleurs, remet en cause le système de solidarité et met à mal la cohésion sociale. Acteurs qui interviennent à un niveau ou à un autre en faveur de la lutte contre les exclusions est lui aussi complexe.

En Midi-Pyrénées, le taux de croissance est supérieur à la moyenne nationale mais le taux de chômage est aussi important (10,4% fin 2012).

Plus d'une personne sur 10 vit sous le seuil de pauvreté, soit 12,6% des habitants (taux national : 11,7%), l'Ariège et le Tarn-et-Garonne figurant même parmi les 20 départements de France les plus touchés.

La pauvreté en zone rurale en Midi-Pyrénées est encore plus marquée qu'à l'échelle de la France : 15,9% contre 13,7%.

156 300 personnes sont bénéficiaires des minima sociaux, nombre qui augmente chaque année, et notamment de 2,7% entre 2010 et 2011. Cette même année, la population en situation de précarité a augmenté de 3,8 % en moyenne en Midi-Pyrénées, le taux de précarité financière atteignant 17,2 %, soit plus d'une personne sur 6.

Une pauvreté qui touche surtout les personnes seules, les familles monoparentales et les personnes âgées.

LES PRECONISATIONS DU CESER

Répondre à l'urgence

En agissant sur deux axes : le logement/hébergement et l'aide alimentaire.

En effet, le secteur du logement constitue un des piliers de l'inclusion, le CESER demande l'augmentation du nombre de logements et de places d'hébergement.

Par ailleurs, en matière d'aide alimentaire, le CESER estime que les pouvoirs publics doivent augmenter les financements qui sont accordés aux associations pour leur permettre de remplir leurs missions.

Prévenir l'exclusion

Car le premier enjeu est de chercher à comprendre comment et pourquoi les individus « basculent » pour tenter d'empêcher le déclenchement du mécanisme.

Trois axes sont alors prioritaires : le couple Education/formation, le développement économique, le couple Culture/lien social.

En effet, CESER est convaincu **du rôle central de l'éducation et de la formation** pour prévenir l'exclusion. L'école doit assurer l'acquisition des savoirs de base et s'attacher à faire acquérir aux élèves un sens critique permettant de favoriser l'accès à la citoyenneté. En ce sens, il préconise de soutenir le rôle éducatif et de promotion sociale de l'école vis-à-vis des populations les plus fragilisées.

Sur l'axe proprement développement économique, le CESER affirme sa conviction **que l'accès à l'emploi constitue le principal facteur pour sortir de l'exclusion**, parce qu'au-delà du revenu qu'il procure, le travail est vecteur d'identité sociale et de relations sociales.

Les solutions proposées par le CESER visent l'amélioration de la compréhension des employeurs et des personnes en situation de précarité les uns par rapport aux autres.

La place centrale donnée au travail ne doit pas faire oublier qu'un travail d'accompagnement global, prenant en compte d'autres aspects de la vie quotidienne (logement, santé, etc.), est souvent indispensable, en particulier pour les publics dont la gravité des difficultés rencontrées les empêchent de pouvoir réoccuper dans l'immédiat un emploi.

Sur la dimension sociale et culturelle, le CESER considère que pour organiser un système de solidarité qui apporterait une réponse à l'exclusion, **il faut créer les conditions qui favorisent le lien social**. C'est pourquoi, il juge nécessaire que les collectivités territoriales, l'Etat mais aussi l'Europe encouragent les lieux créateurs de lien social.

DE LA VULNERABILITÉ ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE A L'EXCLUSION
QUELS CHEMINS VERS L'INCLUSION ?

LES PRECONISATIONS DU CESER

Changer de méthodes pour changer de regard

L'exclusion est en partie induite ou tout du moins renforcée par la manière dont le système fonctionne, rendant ainsi indispensable de changer la grille d'analyse et de compréhension du phénomène. Cela signifie pour le CESER la recherche d'une plus grande cohérence du contenu des responsabilités et une meilleure coordination entre les différents acteurs et actions. En particulier, pour favoriser une approche transversale des situations, il juge pertinent de créer davantage de liens entre les compétences économiques et sociales des acteurs et d'encourager les acteurs qui œuvrent sur ces deux axes. Pour favoriser la rencontre et les échanges entre les différents acteurs, il propose d'organiser une Conférence Régionale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, sur le modèle de la Conférence Nationale du même nom qui s'est tenue en décembre 2012.

Pour le CESER, il est indispensable de reconnaître le rôle et la compétence des associations, qui jouent un rôle unique en matière de vie démocratique, d'expertise et d'innovation, dans la proximité.

Par ailleurs, la posture des services de l'Etat et des collectivités territoriales vis-à-vis du monde associatif doit être celle de la co-construction des politiques et pas seulement la simple édicition et application de règles.

Le CESER affirme également son attachement à une évaluation participative et qualitative des politiques et actions menées pour lutter contre l'exclusion et préconise la création d'un système d'évaluation régionale des politiques et des dispositifs existants, ce qui passe par la mise en place d'un système d'information efficient et cohérent.

Enfin, le CESER consacre des développements à la question de la participation des usagers aux décisions qui les concernent, question fondamentale qui est de « faire avec » plutôt que « faire pour ». Cependant, pour lui, la mise en œuvre de cette participation ne peut se faire sans une réflexion sur la manière de faire. En effet, les habitudes de fonctionnement actuelles font qu'il est parfois difficile pour les professionnels d'entendre et d'intégrer la parole des usagers et leur analyse. Aussi, la réussite de la démarche suppose une adaptation du système et l'engagement des partenaires institutionnels, des travailleurs sociaux aussi bien que des personnes en situation d'exclusion. Il s'agit alors, pour le CESER, de trouver les outils, les méthodes, permettant de définir des objectifs communs, qui favoriseront la compréhension mutuelle et la co-élaboration de politiques sociales.

L'intégralité de l'avis est téléchargeable sur le site internet www.ceser-mip.fr

Chargée de mission : Caroline HONVAULT caroline.honvault@ceser-mip.fr 05 62 26 94 91

Secrétariat : Yamina DUBOIS yamina.dubois@ceser-mip.fr 05 62 26 94 75